

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 7 avril 2022

- Nomination de Madame Anne-Gabrielle Heilbronner en qualité d'Administratrice indépendante ;
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société Columbus Holding SAS, représentée au Conseil d'Administration par Monsieur Emmanuel Coquoin ;
- Renouvellement du mandat d'Administratrice indépendante de Madame Isabelle Guichot ;
- Renouvellement du mandat de Censeur de Monsieur Georges Ralli ;
- Approbation du say on pay : vote ex-post 2021 et vote ex-ante 2022 relatifs aux rémunérations du Président-Directeur Général et des mandataires sociaux non dirigeants ;
- Approbation d'un dividende de 1,24 € par action (dont un acompte de 0,48 € par action versé le 7 octobre 2021) ;
- Approbation du paiement du solde du dividende en actions, avec jouissance immédiate

L'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires s'est tenue au Centre de Conférences Capital 8, 32 rue de Monceau 75008 Paris, ce jeudi 7 avril 2022 sous la présidence de Monsieur Michaël Fribourg, Président-Directeur Général de Chargeurs. Avec un quorum de 61,72 %, les actionnaires ont approuvé à une large majorité l'intégralité des résolutions ordinaires, notamment celles concernant les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2021, et des résolutions extraordinaires.

Le résultat détaillé des votes, résolution par résolution, après certification de la feuille de présence par le Bureau de l'Assemblée Générale, est disponible sur le site Internet de Chargeurs rubrique « Assemblée Générale », via le lien suivant : <https://www.chargeurs.com/assemblees-generales/>

Gouvernance

Lors de l'Assemblée Générale Mixte du 7 avril 2022, les résolutions suivantes relatives à la composition du Conseil d'Administration ont été adoptées :

- Nomination de Madame Anne-Gabrielle Heilbronner en tant qu'Administratrice indépendante pour une durée de trois ans, à 91,33 % ;

Inspectrice des finances, ancienne élève de l'ENA, Anne-Gabrielle Heilbronner est diplômée de l'ESCP, de Sciences Po et titulaire d'un DEA de droit. Depuis 2013, elle exerce les fonctions de Secrétaire Générale du Groupe Publicis dont elle est également membre du Directoire depuis 2014. Elle y supervise les Ressources Humaines, le Juridique, l'Audit, le *Risk Management* et Contrôle Interne, ainsi que la Responsabilité Sociale et Environnementale. Auparavant, Madame Heilbronner a exercé diverses hautes responsabilités au sein de l'Etat français et du secteur privé.

La nomination de Madame Anne-Gabrielle Heilbronner permet de renforcer les compétences du Conseil d'Administration, notamment dans les domaines suivants : Expérience internationale, Finance/Audit/Fusions et Acquisitions, RSE, Gouvernance des sociétés cotées.

- Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société Colombus Holding SAS, représentée au Conseil d'Administration par Monsieur Emmanuel Coquoin, pour une durée de trois ans, à 91,02 % ;
- Renouvellement du mandat d'Administratrice indépendante de Madame Isabelle Guichot pour une durée de trois ans, à 97,44 % ;
- Renouvellement du mandat de Censeur de Monsieur Georges Ralli pour une durée d'un an, à 80,36 %.

Le Conseil d'Administration est aujourd'hui composé de six administrateurs, dont trois administratrices indépendantes, et d'un censeur prenant part aux délibérations avec une voix consultative.

Le Conseil d'Administration est composé de **50 % de femmes** et de **50 % d'administratrices indépendantes**, dépassant l'obligation légale du taux de 40 % de féminisation des Conseils d'Administration.

Rémunérations du Président Directeur Général et des mandataires sociaux non dirigeants

Conformément aux dispositions des articles L.22-10-8 et L. 22-10-34-I du Code de commerce, l'Assemblée Générale a approuvé la politique de rémunération du Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2022 (vote *ex-ante*), ainsi que l'ensemble des éléments de rémunération fixes, variables et exceptionnels, composant la rémunération totale et les avantages de toutes natures versés ou attribués au titre de l'exercice 2021 au Président-Directeur Général en raison de son mandat (vote *ex-post*).

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a approuvé la politique de rémunération des Administrateurs au titre de l'exercice 2022, conformément à l'article L. 22-10-14 et L.22-10-8 du Code de commerce (vote *ex-ante*), ainsi que les informations visées à l'article L. 22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération versée ou attribuée à chaque mandataire social au titre de l'exercice 2021 (vote *ex-post*).

Dividende

L'Assemblée Générale a approuvé le versement d'un dividende de **1,24 € par action** au titre de l'exercice 2021. Il est à rappeler qu'un acompte sur dividende d'un montant de 0,48 € par action a été mis en paiement le 7 octobre 2021. Le détachement du solde du dividende (en numéraire et en actions) d'un montant de 0,76 € par action est prévu le **12 avril 2022**.

L'Assemblée Générale a également approuvé **l'option pour le paiement en actions** du solde du dividende au titre de l'exercice 2021. Les actions émises dans le cadre du paiement du dividende en actions porteront jouissance immédiate et seront assimilées aux autres actions composant le capital de Chargeurs dès leur **émission**. Les actionnaires souhaitant **opter pour l'option du paiement du solde du dividende au titre de 2021 en actions** devront en faire la demande à leur intermédiaire financier à compter du **14 avril 2022**, date d'ouverture de la période d'option pour le paiement du solde du dividende en actions, **et jusqu'au 25 avril 2022 inclus**. Le prix d'émission des actions nouvelles remises en paiement du solde du dividende est de 17,53 € par action, après application d'une décote de 10 %. Un communiqué distinct sera diffusé par le Groupe afin de détailler les modalités de mise en œuvre de cette option.

Enfin, l'Assemblée Générale a approuvé l'option pour le paiement en actions d'acomptes sur dividende au titre de l'exercice 2022. Les actions nouvellement émises porteraient **jouissance immédiate** et seraient assimilées **dès leur émission** aux autres actions composant le capital de Chargeurs.

Calendrier relatif au versement du solde du dividende :

Date de détachement pour le paiement du solde du dividende	12 avril 2022
Ouverture de la période d'option	14 avril 2022
Clôture de la période d'option	25 avril 2022
Annonce des résultats de l'option	27 avril 2022
Date de livraison des actions et de mise en paiement du solde du dividende en numéraire	29 avril 2022
Date d'assimilation des actions nouvelles émises dans le cadre du versement du solde du dividende aux autres actions composant le capital de Chargeurs	29 avril 2022

Calendrier financier 2022

Jeudi 12 mai 2022 (avant bourse) Information financière du 1^{er} trimestre 2022



À PROPOS DE CHARGEURS

CHARGEURS est un leader mondial de niches technologiques et de services, offrant à ses clients BtoB et BtoC, des solutions intégrées à forte valeur ajoutée. Présent dans 90 pays avec près de 2 500 collaborateurs, le Groupe, dont la signature mondiale est High Emotion Technology®, développe ses savoir-faire industriels et technologiques dans de nombreux domaines d'activités, au premier rang desquels la protection des matériaux haut de gamme, la mode et le luxe, la muséographie, la santé et le bien-être.

En 2022, le Groupe célèbre ses 150 ans d'audace entrepreneuriale. Son plan stratégique *Leap Forward 2025*, a pour vocation d'accélérer cette épopée en saisissant les opportunités de marché liées à l'évolution des modes de production, de distribution et de consommation et à la demande universelle de solutions industrielles durables. Associées à une grande agilité industrielle et une présence mondiale, ses nombreux domaines d'expertise ont vocation à soutenir la croissance rentable et durable du Groupe qui a réalisé, en 2021, un chiffre d'affaires de 736,6 millions d'euros.